

Faire scandale.

Demi-journée d'études de l'École doctorale de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, coordonnée par Emilie Dosquet et François-Xavier Petit.

Samedi du 5 mai 2012, de 9.30 à 13.00, salle 216 au Panthéon.

Le scandale, d'abord d'origine religieuse, désigne une pierre d'achoppement sur laquelle on trébuche, l'occasion de pécher à laquelle le croyant se heurte. Il est l'effraction des consciences dont le surgissement brutal déroute la raison et laisse un mélange de profonde incompréhension et de perplexité abasourdie virant à l'indignation. Le scandale est en effet la transgression fracassante et imprévue d'une valeur, d'une norme, et plus généralement d'un ordre. Il s'agit de l'expérience du trouble face à la contradiction révélée publiquement. Il n'est donc rien, sauf commérage et rumeur, sans la dénonciation publique de cette transgression et l'indignation qu'elle engendre. Par conséquent, il n'y a pas de scandale sans public, et le scandale crée son public. Il est alors tout à la fois le révélateur d'un ordre social, et un moment de transformation de cet ordre, réaffirmant le public indigné comme groupe social en renforçant ou en redéfinissant les normes transgressées par le fait même qu'il les remet en cause. Les réactions suscitées, dénonciation comme indignation, font donc autant le scandale que la transgression elle-même. Ainsi, scandaliser et se scandaliser sont les facettes d'un même dispositif, faire scandale.



Martin Schongauer, *La Tentation de saint Antoine*, 1470-1475 (Colmar, Musée d'Unterlinden).

Introduction : Emilie Dosquet et François-Xavier Petit, « Faire scandale. Enjeux méthodologiques et approches historiques ».

1. Le scandale entre tribune et tribunal

Pierre-Henri Ortiz (EHESS), « Le scandale de la possession démoniaque à l'épreuve de la *Systemtheorie* ».

Surgissement tonitruant d'une altérité transgressive et menaçante, la possession démoniaque est aussi bien *skandalon* que scandale. Pour autant, la nature hagiographique de la plupart des textes qui en rendent compte laisse peu de prises à une analyse des consciences scandalisantes ou scandalisées. La *Systemtheorie* développée par Niklas Luhmann peut toutefois guider une suspension de cette insoluble question du sujet. L'application de sa grille de lecture au texte fondateur d'Ambroise de Milan permet ainsi de mettre au jour l'usage puissamment (auto-)instituant de l'actualisation, par le scandale, de motifs puisés dans la mémoire scripturaire et collective, tels que la possession et l'exorcisme ou l'opposition des royaumes terrestre et céleste. Ce faisant, ce modèle théorique invite à réinterroger les contours sociaux de l'exercice collectif – sinon concerté – de la critique par ce scandale.

Lise Manin (Paris I), « Scandaleuses nudités : l'obscénité au prisme des procès littéraires du second XIX^e siècle. De l'usage de la catégorie 'scandale' en histoire sociale et culturelle ».

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, une vague de procès s'abat en France sur la littérature naturaliste. L'accusation s'appuie alors sur un cadre législatif mobilisant la notion de « scandale » : l'outrage aux bonnes mœurs sanctionne en effet le scandale public qu'occasionne la publication d'images et de textes susceptibles d'offenser la pudeur par le spectacle qu'elles offrent d'une forme de nudité. Dans la mesure où le scandale rend visible une transgression, il met en évidence l'existence de normes. À ce titre, le procès littéraire – forme limite du scandale – semble pouvoir être appréhendé comme un espace privilégié pour observer le déplacement des normes en matière de représentations du corps nu en littérature. Nous voudrions cependant interroger un tel postulat et mettre à l'épreuve, à la lecture de ces procès, le caractère opératoire d'une démarche qui, dans le cadre de travaux portant sur la nudité, se proposerait d'utiliser l'entrée « scandale » comme traceur et instrument de saisie suffisants pour identifier et analyser un répertoire de situations mettant en jeu les normes qui ont conditionné la réception de l'écriture du corps nu au second XIX^e siècle.

2. Scandales urbains : territoires et identités

François-Xavier Petit (Paris I), « Dire et ne pas dire. Le scandale de l'iconoclasme protestant de 1562 par Charles de Bourgueville ».

Sur la fin de sa vie, Charles de Bourgueville (1504-1593), magistrat de Caen et historien de sa ville, entreprend l'écriture de sa grande œuvre, *Les Recherches et antiquitez de la province de Neustrie et de la ville de Caen*, parue en 1588. Il y donne un récit des destructions causées par l'iconoclasme protestant de 1562. Au prix d'un travail d'écriture, l'auteur décrit le « scandale de démolir telles marques d'antiquité », distinguant l'occasion du scandale et ceux par qui le scandale arrive, organisant la polémique religieuse par l'usage même du concept de scandale. Mais au-delà de la perspective religieuse, Bourgueville restitue le scandale dans son identité urbaine et magistrat. Le scandale se fait attentat contre l'histoire de la ville. Médiatisée par ce prisme socioculturel, l'expérience du scandale correspond à une tension entre le dicible et l'indicible (taire l'identité des bourgeois protestants qui furent des briseurs d'images au nom de la solidarité urbaine et de l'impératif d'oubli), mais laisser une trace de ce

qui a été détruit pour conserver en mémoire de tels actes qu'il serait encore plus scandaleux de laisser glisser dans l'oubli et le silence.

Alexandre Frondizi (Sciences Po), « Le scandale au quartier : urbanités et identités populaires (Paris, la Goutte-d'Or, 1870-1914) ».

Prenant au sérieux la métaphore cheminatoire qui est à l'origine du sens scripturaire du mot *skandalon*, cette communication s'intéresse aux frictions qui parsèment les trottoirs de la Goutte-d'Or au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Dans cette perspective, elle privilégie l'étude des doléances individuelles et collectives que les riverains de ce quartier populaire parisien adressent aux services de police pour stigmatiser certaines pratiques des péripatéticiennes et de leurs souteneurs. Ce dialogue renoué entre scandalisants et scandalisés, entre le Paris populaire et sa jeunesse marginale, permet de scruter les rapports complexes qui existent entre, d'une part, pratiques et conceptions de l'espace urbain et, d'autre part, sentiments d'appartenance à un groupe social. Les scandales ordinaires éclatant dans et à propos de l'espace public local forment ainsi une voie privilégiée pour dénouer les liens réciproques et pluriels qui s'établissent entre urbanités et identités populaires.

3. Quand l'événement fait scandale, quand le scandale fait événement

Emilie Dosquet (Paris I), « Le ravage du Palatinat au prisme du scandale ».

Au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), les troupes françaises exercent, sur ordre de Louis XIV, dans la région impériale du Haut-Rhin – principalement dans l'électorat palatin – des violences de grande ampleur combinant mises à contribution, rasements, et ravages. La stratégie française suscite alors émotion, dénonciation, et condamnation en Europe : elle fait scandale. Ainsi, ces violences françaises sont progressivement érigées en événement, c'est-à-dire en une discontinuité remarquable du quotidien de la guerre, et alors subsumées sous la dénomination de « ravage du Palatinat ». Et cet épisode militaire se grave dans la mémoire européenne. Or, leur caractère scandaleux, qui réside tout autant dans la stratégie mise en œuvre que dans l'indignation suscitée, joue un rôle fondamental dans cette construction événementielle. Le prisme analytique du scandale permet alors d'appréhender le long processus allant de l'élaboration de l'événement en temps de guerre aux recompositions mémorielles dont il fait l'objet, et au terme duquel le ravage du Palatinat apparaît comme un événement-symbole, incarnant l'horreur du règne du Roi-Soleil et de la guerre à l'époque moderne.

Conclusion : Stéphane Van Damme (Sciences Po).